Image not found or type unknown

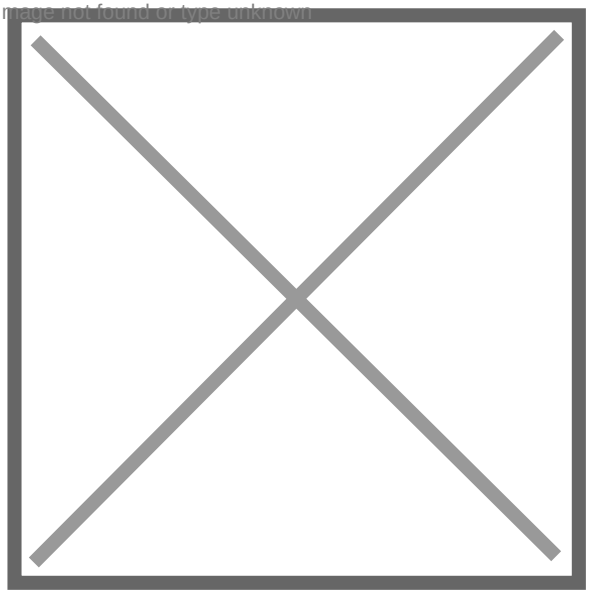

Séparation avec maison en commun

Par **katmimie**, le **16/07/2009** à **22:50**

Bonjour,

J'ai du quitter mon domicile car mon concubin est alcoolique et violent (sans emploi, sans permis...)
Nous avons une maison achetée en commun, sur laquelle il reste 7 ans à payer avec des mensualités de 650 euros par mois.
Il s'engage oralement à payer seules les mensualités, mais ne veut faire aucune démarche officielle.
J'ai pensé mettre avec son accord la maison en vente de manière à "limiter les dégats" s'il ne paye pas le crédit.
Pouvez vous me conseillé au mieux quant aux démarches à effectuer ?
Je reste dans l'attente de votre réponse.
Cordialement

PS : suis-je dans mon droit vu les conditions énoncées ci-dessus de ne plus payer les charges liées à sa habitation dans laquelle je ne loge plus par la force des choses ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés